canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16_QUE_043

Déposé le : 12.4.2016

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Desserte de la Gare du Day et liaison ferroviaire directe Le Brassus-Lausanne

La problématique de la Gare du Day ainsi qu'une amélioration de la liaison ferroviaire directe Le Brassus-Lausanne a été soulevée régulièrement devant le Grand conseil ces dernières années.

Une pétition, munie de plus de 1'300 signatures de citoyen-ne-s de La vallée de Joux et de personnes concernées, a même été déposée auprès de l'Office fédéral des Transports en octobre 2015.

Le 9 novembre 2015, Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard a répondu aux pétitionnaires en affirmant en substance que la question d'une mise en conformité de la Gare du Day sera clarifiée d'ici la fin de l'année 2016.

Compte-tenu de l'importance que revêt la gare du Day pour le Canton de Vaud ainsi que le soutien du Grand conseil et du Conseil d'Etat au développement du trafic régional, le soussigné pose la question suivante au Conseil d'État :

Quelles démarches le Conseil d'État a-t-il effectuées auprès de la Confédération pour permettre une réalisation du projet dans les meilleurs délais ?

Nicolas Rochat Fernandez, député

Le Sentier, le 12 avril 2016